



## Lettre d'information N°39 - 31 octobre 2019

Editée par la Fédération des Centres de Gestion Agréés Agricoles



### A la une

**Conjoint du chef d'exploitation** : Le décret n° 2019-1092 du 25 octobre 2019 précise les modalités de la déclaration à effectuer auprès du centre de formalités des entreprises lorsque le conjoint exerce sur l'exploitation une activité régulière. [En savoir plus](#)

**Reconnaissance de catastrophe naturelle** : Un arrêté du 17 septembre 2019 publié au Journal officiel du 26 octobre 2019 porte constatation de l'état de catastrophe naturelle dans plusieurs départements. [En savoir plus](#)

**Récoltants vinificateurs** : Un arrêté du 17 octobre 2019 fixe la date de dépôt des déclarations de production des récoltants vinificateurs. [En savoir plus](#)

### Dans le reste de l'actualité

**Incendie à Rouen** : Un communiqué du ministère de l'Agriculture en date du 25 octobre 2019 indique la mise en place opérationnelle d'un fonds de solidarité par Lubrizol afin d'indemniser les agriculteurs touchés par l'incendie. [En savoir plus](#)

**Financement de la sécurité sociale pour 2020** : Mardi 29 octobre 2019, les députés ont adopté lors de son premier passage dans l'hémicycle le projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2020 (339 voix "pour"; 188 voix "contre" et 23 abstentions). [En savoir plus](#)

**Protection des abeilles** : L'agence nationale de sécurité sanitaire de l'alimentation, de

l'environnement et du travail (Anses) publie un avis visant à renforcer l'évaluation des produits phytopharmaceutiques dans le cadre des demandes d'autorisation de mise sur le marché. [En savoir plus](#)

**Brexit :** L'Union européenne a accepté la demande du Royaume-Uni de reporter son retrait au 31 janvier 2020. [En savoir plus](#)